



Bilan de l'animation 2019-2020 des DOCOB Cavités à chauves-souris en Bourgogne Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne



Sombernon – 29/09/2020



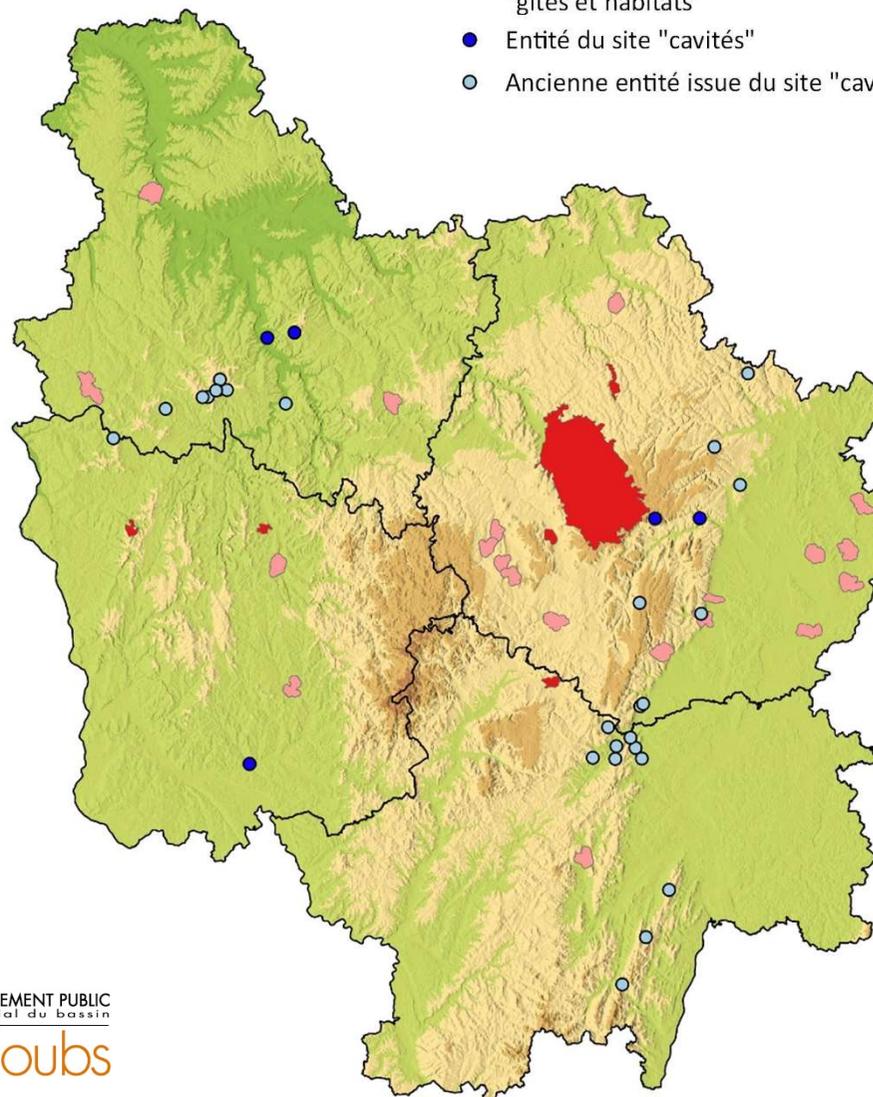
➤ Animation régionale



Réseau des sites Natura 2000 à chauves-souris en Bourgogne

- Entité du site "gîtes et habitats"
- Ancienne entité issue du site "gîtes et habitats"
- Entité du site "cavités"
- Ancienne entité issue du site "cavités"

➤ 11 structures animatrices locales





L'Auxois : territoire d'importance européenne pour les chauves-souris !

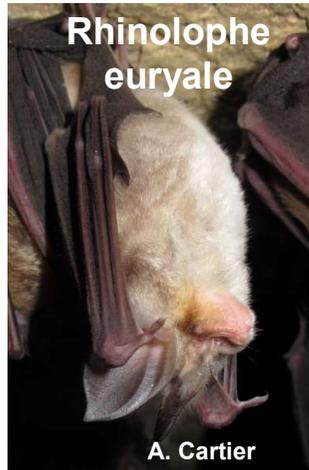
Petit rhinolophe



L. Jouve

les chauves-souris !

Rhinolophe euryale



A. Cartier

Grand rhinolophe



L. Jouve

Grand murin



L.

Barbastelle d'Europe



A. Cartier

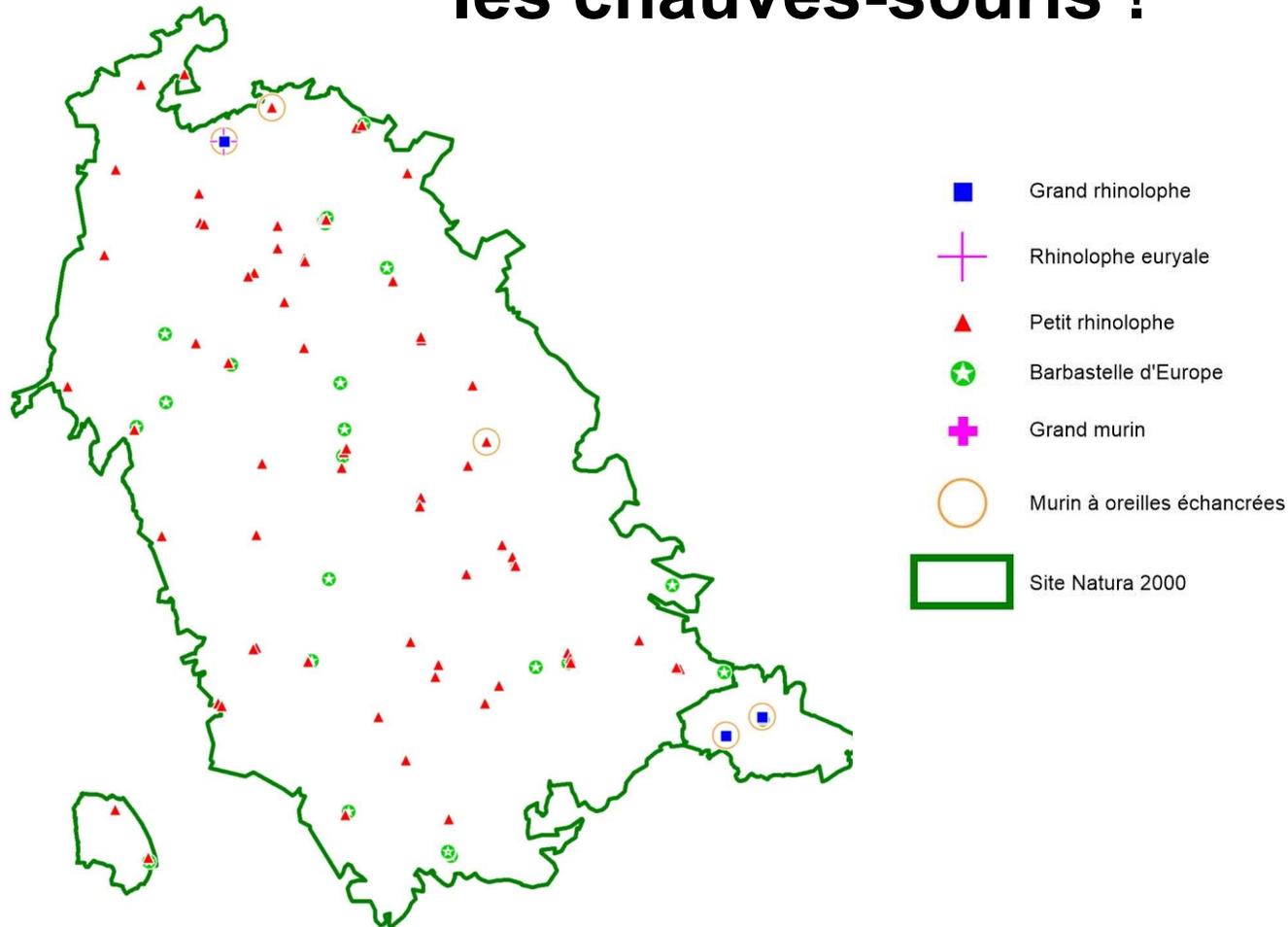
Murin à oreilles échançrées



L. Jouve



L'Auxois : territoire d'importance européenne pour les chauves-souris !





Les acteurs de l'animation

Sites animés depuis novembre 2016

Marché d'animation pour les années 2019 et 2020

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : structure référente sur le volet technique.

- ✓ Hélène Gervais: sensibilisation, soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques, mise en œuvre et suivi des mesures de gestion,...

Société d'histoire naturelle d'Autun : structure référente sur le volet connaissance

- ✓ Alexandre Cartier : suivi scientifique, projet à fort enjeux concernant l'évaluation des incidences,...



Les volets de l'animation

- Animation autour de plusieurs grands axes :
 - ✓ Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion
 - ✓ Information, communication et sensibilisation
 - ✓ Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
 - ✓ Articulation avec les autres démarches en faveur des chiroptères
 - ✓ Assistance aux animateurs Natura 2000 locaux dans le cadre de la coordination régionale



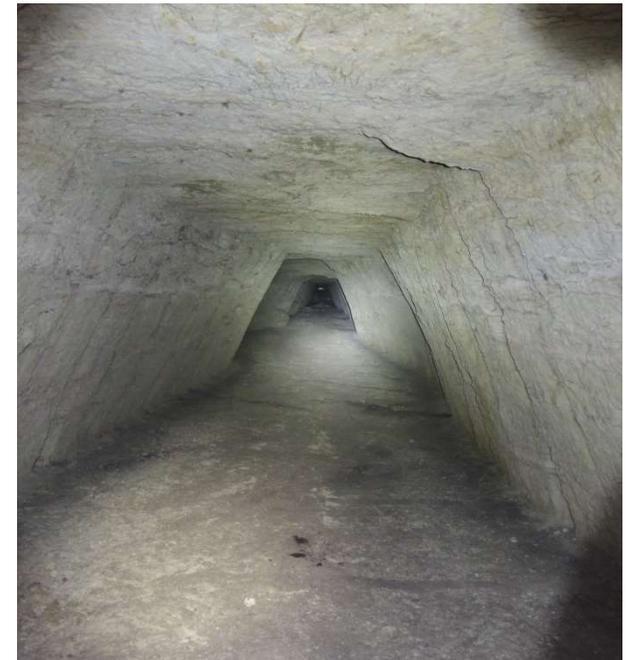
Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Mise en place de contrats Natura 2000
- Actions vers les agriculteurs
- Mise en place d'actions ne relevant pas des contrats



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Contrat de mise en défens sur une cavité à Champvert (58)
- ✓ Ancienne carrière souterraine de dolomite
- ✓ Site d'enjeu régional, abritant 7 espèces de chauves-souris, sur 24 présentes en région dont 4 espèces figurant à l'annexe II
- ✓ Un des cinq principaux sites d'hibernation pour le département de la Nièvre





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

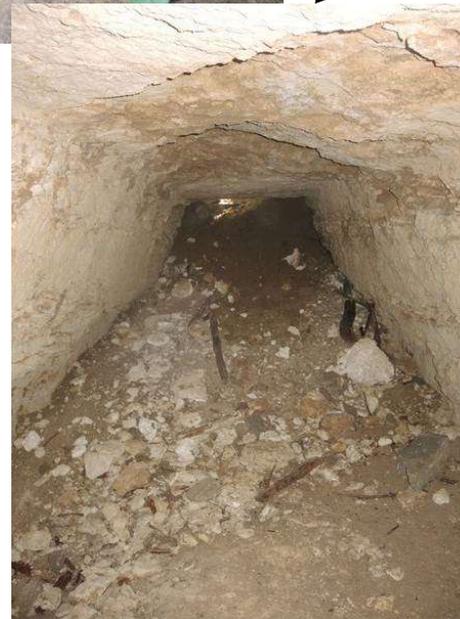
- Contrat de mise en défens
- Contrat porté par une propriétaire privée : mise en place de grille au sein d'une cavité
- Chantier bénévole en juillet 2019 de nettoyage de la cavité et de déblaiement de l'entrée



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion



Avant le chantier





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- ✓ Chantier réalisé en septembre 2019





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Contrat de mise en défens d'une cavité à Plombières-les-Dijon (21)
- ✓ Cavité naturelle avec 320m de développement et 3 avens
- ✓ Accessible à pied par une entrée artificielle
- ✓ Site d'enjeu régional abritant 13 espèces de chauves-souris, sur 24 connues en Bourgogne dont 7 espèces figurant à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore
- ✓ Un des trois sites accueillant encore le Minioptère de Schreibers tout au long de l'année et de l'unique colonie de mise-bas de Grand murin en cavité naturelle



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Contrat de mise en défens d'une cavité à Plombières-les-Dijon (21)
- ✓ Barrière présente pour protéger un aven, mais facilement franchissable pour descendre en rappel dans les avens. Elle sera enlevée et remplacée par une clôture rigide avec porte d'accès sécurisée.
- ✓ Installation d'une porte pleine très résistante au vandalisme en remplacement de la barrière actuelle





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

- Contrat de mise en défens d'une cavité à Plombières-les-Dijon (21)
- ✓ Contrat porté par l'Office National des Forêts (forêt domaniale de Plombières)
- ✓ Début des travaux le 5 octobre 2020



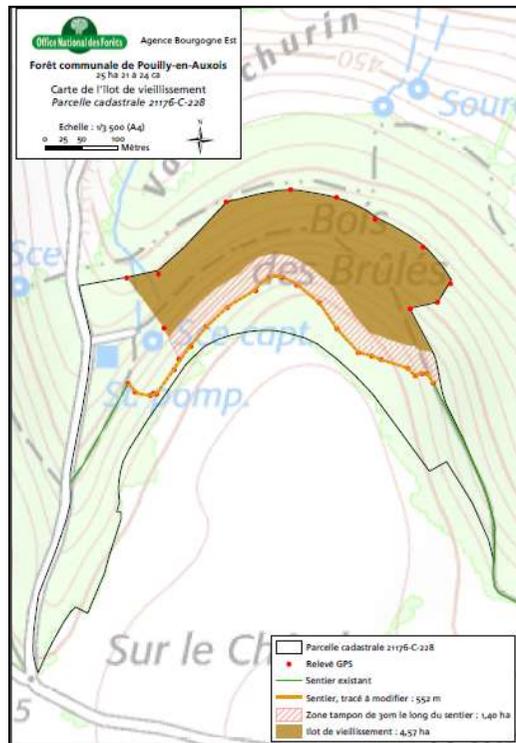
Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion - projets

- Pour dépôt fin 2020- 2021
- ✓ Mise en protection d'une carrière à Saint-Bris-le-Vineux (89)
- ✓ Contrats îlots de Senescence :
 - ✓ à Bussy-la-Pesle (21) porté par la commune « arbres disséminés »
 - ✓ à Civry-en-Montagne (21) porté par la commune de Pouilly-en-Auxois (21), « îlot Natura 2000 », qui comprend des arbres disséminés et l'indemnisation des espaces interstitiels



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion - projets

➤ Contrats ilots de Senescence, à Civry-en-Montagne (21) :



4,57 ha
localisés à
Civry-en-
Montagne
Parcelle : C
228



Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion - projets

- Contrats ilots de Senescence, à Civry-en-Montagne (21) :
- ✓ Réunion en conseil municipal le 14 novembre 2019





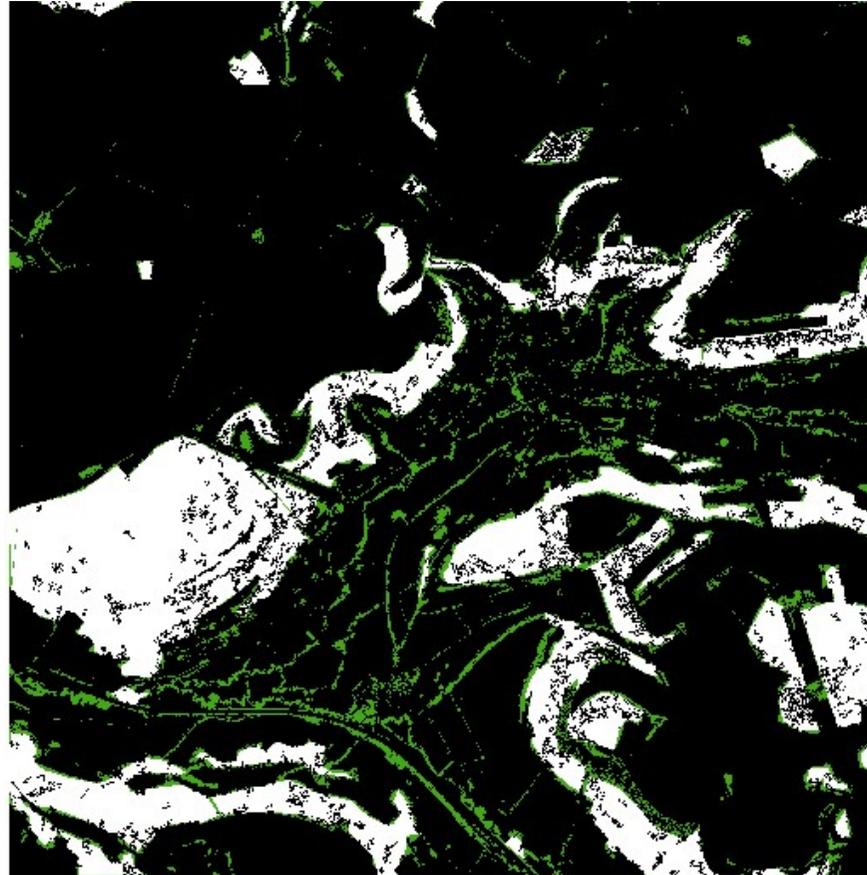
Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion – projets agricoles

- Organisation de sessions d'informations sur l'utilisation des antiparasitaires annulées en 2019, non reportées en 2020
- Projet tutoré d'étudiants en Master 1 d'AgroSup Dijon sur un diagnostic du bocage autour de Darcey (21) pour établir ultérieurement des plans d'actions pour replanter des haies ou accompagner les changements d'entretien des haies existantes





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion – projets agricoles





Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion – chantiers et aménagements

- Bâtiment à Mâlain (21) : Création d'un faux-grenier



- Eglise de Sully (71) : mise en place d'aménagements empêchant l'intrusion des pigeons, augmenter la capacité d'accueil des combles pour les Chiroptères et maintenir l'accueil des chouettes effraies



Connaissance

- Une topographie a été réalisée d'une carrière souterraine à Saint-Bris-le-Vineux (89) pour un projet d'acquisition
- Pose d'enregistreur de température dans la cadre des mises en protection physique sur plusieurs cavités
- Etude du syndrome du nez blanc
- Suivis hivernaux et suivis estivaux des principaux sites



Connaissance

- Suivis hivernaux des principaux sites
- ✓ Confirmation d'un réseau de sites d'hibernation atypique en France pour le Murin de Brandt à Darcey (21) avec plus de 600 individus. (1200 ind. toutes espèces confondues !)





Connaissance

- Suivis hivernaux des principaux sites
- ✓ Effectifs « records » sur la carrière à Ancy (21) qui a fait l'objet d'un contrat de fermeture en 2018 avec **plus de 1150 individus** dont 750 grands murins, 200 grands rhinolophes et 150 murins à oreilles échancrées.

Site d'intérêt national





Connaissance

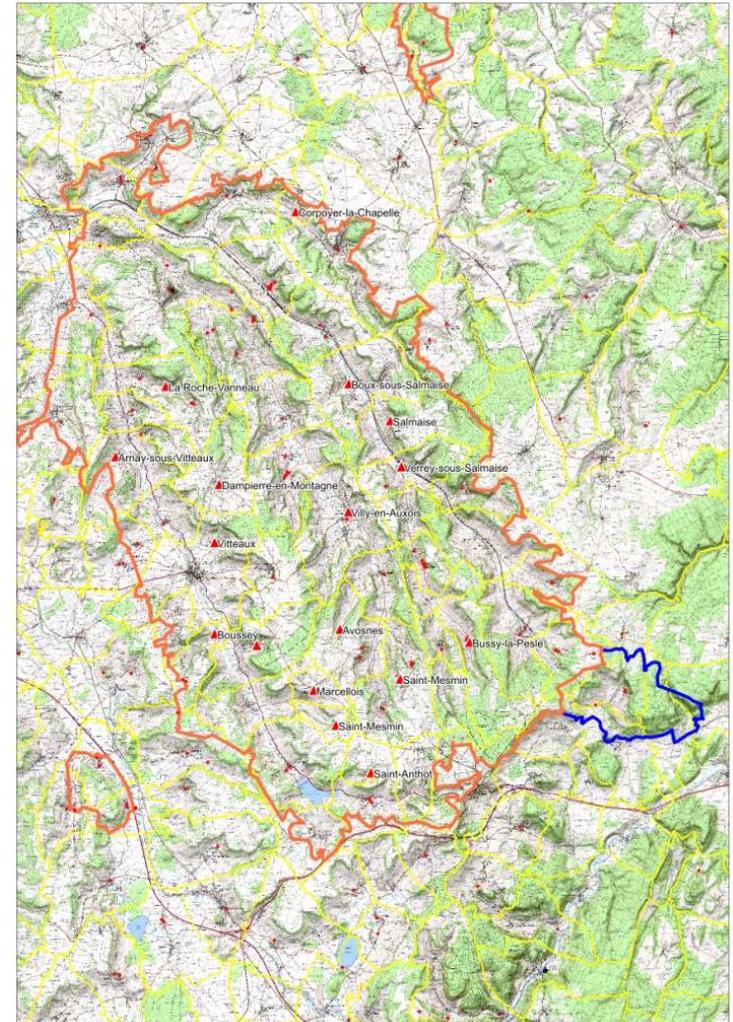
- Suivis du Minioptère de Schreibers
- ✓ Espèce en danger d'extinction en Bourgogne (Liste rouge 2015)
- ✓ Plus de 140 individus dénombrés à Plombières-les-Dijon (21)





Connaissance

- Suivis estivaux des principaux sites
- ✓ Actualisation des données des colonies de mise bas dans les bâtiments publics de l'entité Auxois

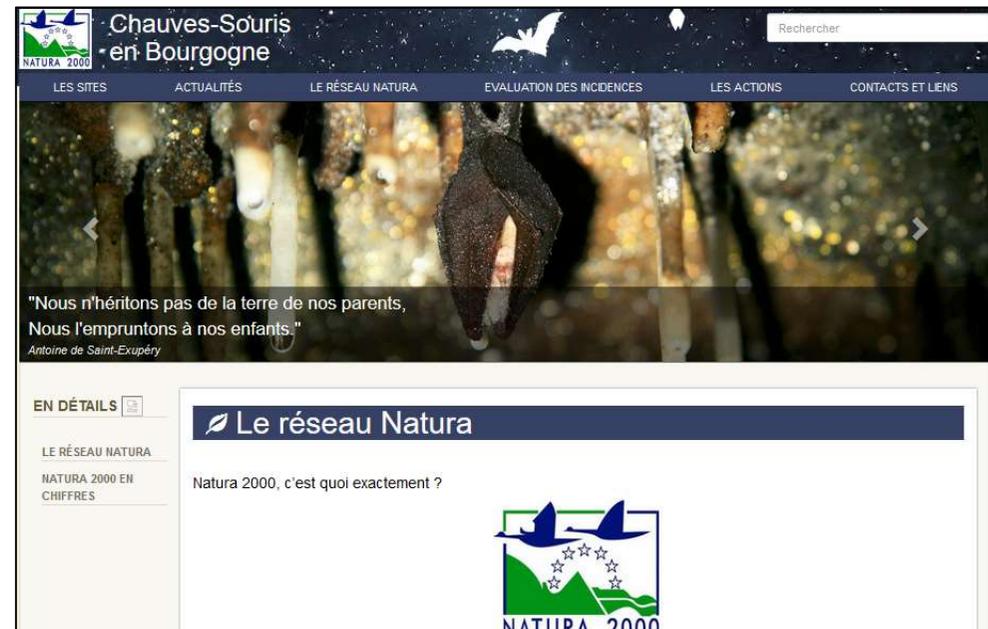




Sensibilisation et communication

➤ Mise en place d'un site internet dédié à l'animation des sites, présentant :

- ✓ Le réseau Natura 2000
- ✓ Les sites
- ✓ Les actions
- ✓ Les actualités





Sensibilisation et communication

- Animation dans le cadre de la nuit internationale de la Chauve-souris
- Deux évènements en 2019 (Avosnes et Verrey sous Salmaise)
- Evènements annulés en 2020, en raison des conditions sanitaires
- Article rédigé dans Bourgogne-Franche-Comté-Nature



programme régional - NATURA 2000

Exemples d'actions en faveur des chauves-souris dans le réseau Natura 2000 de Bourgogne-Franche-Comté

Néline Guinet & Catherine Bisson

Les chauves-souris sont des mammifères insectivores nocturnes à l'allure féroce et à la vie courte. Elles sont en déclin partout en Europe. En 2014, les formations forestières des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont initié un projet de suivi de la population de chauves-souris dans le réseau Natura 2000 de la région. Ce projet a permis de recenser et d'identifier les sites de repos et de hibernation des chauves-souris pour leur préservation.

Pour le moment, les chauves-souris ne sont pas en danger de disparition. Elles sont protégées par la loi et les conventions internationales. Cependant, les mesures de protection doivent être renforcées, notamment en matière de suivi et de gestion des sites de repos et de hibernation. Les collectivités doivent continuer à travailler avec les associations de protection des chauves-souris pour assurer la pérennité de ces espèces et l'implication des habitants pour leur préservation.

En été, les chauves-souris sont très actives. Elles se nourrissent de insectes et de petits arthropodes. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines. Elles sont également très sensibles aux changements de température et de luminosité. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité.

En hiver, les chauves-souris hibernent. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité.

En automne, les chauves-souris se préparent à l'hiver. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité.

En printemps, les chauves-souris se réveillent. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité. Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et aux changements de température et de luminosité.

Les objectifs dans le réseau Natura 2000

Cette zone est inscrite au titre de la directive européenne Natura 2000 en Bourgogne-Franche-Comté pour répondre aux exigences écologiques des chauves-souris. Cette zone est inscrite au titre de la directive européenne Natura 2000 en Bourgogne-Franche-Comté pour répondre aux exigences écologiques des chauves-souris. Cette zone est inscrite au titre de la directive européenne Natura 2000 en Bourgogne-Franche-Comté pour répondre aux exigences écologiques des chauves-souris.

84



Sensibilisation et communication

- Interventions scolaires
- ✓ un projet pédagogique auprès qu'une quarantaine d'élèves de CP au CM1 le 16 mai 2019 (entité de Saint Bris le Vineux)
- ✓ des interventions à destination des scolaires ont été organisées en 2019 au pôle scolaire de Verrey-sous-Salmaise (21)





Sensibilisation et communication

- Concertation
 - ✓ Réunion avec les spéléologues de Côte d'Or le 27/11/2019 sur le site de la Montagne dijonnaise dans le cadre d'une étude sur les Chiroptères en cours sur ce site.
 - ✓ Rencontre avec la commune de Saint-Cyr-les-Colons (89) (entité des carrières de Pinelle)
 - ✓ Rencontre avec les élus des communes de l'Auxois ayant des colonies de chauves-souris dans des bâtiments publics



Soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques

- Participation au PLU (Eguilly - 21)
- Discussion avec SNCF réseau autour de la gestion des voies ferroviaires (entités Auxois et de Lys - 58)
- Participation ou avis sur 14 dossiers soumis à évaluation des incidences Natura 2000



Soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques

- Exemple du suivi du dossier de réhabilitation de la ligne à haute tension traversant l'Auxois de Darcey à Vielmoulin
- ✓ Première rencontre avec RTE le 7 septembre 2018, une adaptation de planning en fonction des enjeux chiroptérologiques pourra être envisagée.
- ✓ 2019 : échanges et préconisations
- ✓ 20 octobre 2020 : rencontre sur le terrain pour la visite de chantier



Soutien à l'articulation avec les autres politiques publiques

- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope :
 - ✓ Deux premiers APPB en Côte d'Or mis en place en 2019 :
Carrière de Mâlain (21) et d'Ancey (21)
 - ✓ Relecture du projet sur l'APPB de Saint Cyr les Colons

- Espaces naturels sensibles
 - ✓ Accompagnement de la réflexion du CD 58 sur l'inscription d'une cavité à Champvert en espaces naturels sensibles (ENS)
 - ✓ Projet abandonné, en raison de l'impossibilité de l'aménager à couts raisonnables pour l'accueil du public et avec des problèmes de sécurité



Assistance aux animateurs locaux

2019 & 2020 : temps important de transfert d'informations auprès des animateurs locaux

- Appui sur les révisions de DOCOB
- Appui sur la communication : relecture de panneaux

- Appui sur des contrats Natura 2000 portés par les animateurs locaux et autres animateurs Natura 2000 :
 - ✓ Contrats de mise en défens de cavité sur Antheuil (21), Mailly la Ville (89) et Vernot (21)
 - ✓ Contrat d'ouverture de milieu à Chitry-les-Mines (58)



Assistance aux animateurs locaux

- Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan et ONF

Accompagnement pour la mise en place d'un projet de protection de deux carrières souterraines à Mailly-la-Ville (89)

Chantier en cours de finalisation



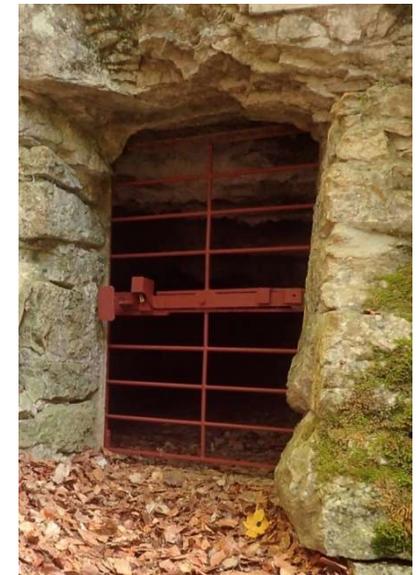


Assistance aux animateurs locaux

- Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud

Accompagnement pour des travaux de modification de grilles existantes d'une cavité naturelle à Antheuil (21)

Chantier réalisé en 2019





Assistance aux animateurs locaux

- Accompagnement du Pays Seine-et-Tille et ONF

Accompagnement pour la mise en place d'un projet de protection d'une cavité naturelle à Vernot (21)

Chantier réalisé en 2020





Assistance aux animateurs locaux

- Organisation de rencontre entre animateurs des sites « Chiroptères »

Deux jours de rencontres/bilans ont été organisés les 9 et 10 décembre 2019 à Collonges-la-Madeleine et sur l'entité de Sully (71) : atelier pratique sur les aménagements de gîtes

Fin 2020 : journée de terrain autour de la mise en défens de cavités





Réflexion globale sur les suivis des sites en Bourgogne

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



UMR 5175
CENTRE D'ÉCOLOGIE
FONCTIONNELLE
& ÉVOLUTIVE

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) - Formulaire de candidature

Appui méthodologique et statistique

à destination des gestionnaires d'espaces naturels protégés

- Un projet proposé et retenu dans le cadre de cet AMI (8 au total)

Evaluer la tendance d'évolution des populations des Chiroptères à enjeux sur le réseau Natura 2000 dédié en Bourgogne



Réflexion sur les suivis des sites

- ✓ Jusqu'à 8 semaines de temps-ingénieur pourront être consacrées à cette étude. Ce temps pourra être réparti au sein de la période 2020-2021. Cette répartition du temps-ingénieur sera faite par l'AFB et le CEFÉ.
- Les questions posées :
 - ✓ Comment définir l'échantillonnage des suivis de gîtes à Chiroptères à l'échelle d'un vaste réseau de sites connus en adéquation avec les moyens humains disponibles ?
 - ✓ Comment analyser statistiquement les données des suivis de gîtes et notamment ceux de mise bas ?



Fiche irrégularisation de peuplement

Mesure F-06		Gestion irrégulière des peuplements forestiers
Contrat forestier		
Objectifs opérationnels	FOR 1 -Maintenir la diversité des formations végétales sur le site Natura 2000 et favoriser leur bon état de conservation.	
Mesure à coordonner avec	F-05	
Habitat(s) et espèce(s) d'intérêt communautaire principalement visé (s)		
Habitat(s): Milieux forestiers et boisés: 9120: Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à ilicet parfois à Taxus = 9130: Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum = 9150: Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion = 9160: Chênaies pédonculées ou chênaies-chamales subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli = 91E0*: Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> = 91F0: Forêts mixtes de <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> verinales des grands fleuves = 91803: Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*		Espèce(s) principale(s): = 1303 - Petit Rhinolophe = 1304 - Grand Rhinolophe = 1308 - Barbastelle d'Europe = 1321 - Murin à oreilles échancrées = 1323 - Murin de Bechstein = 1324 - Grand Murin
Secteur(s) prioritaires: Prioritairement les forêts d'intérêt communautaires Toutes les entités sont potentiellement concernées, et particulièrement celles avec un taux de boisement, notamment en feuillus, important (Cesay les Bois, Duesme et Orret). Secteurs comprenant des habitats de chasse potentiellement favorables définis dans le DOCOB ou d'autres études. Se référer à la cartographie des habitats existante ou à des inventaires de terrain complémentaires.		
Description: Le but de cette mesure est de favoriser la diversité d'âges et d'étages et les essences caractéristiques des habitats forestiers grâce à une gestion forestière basée sur le traitement irrégulier permettant : - Offrir une diversité de zones de chasses favorables aux différentes espèces de chiroptères. - D'augmenter ou de conserver le nombre d'essences et les cortèges floristiques et faunistiques représentatifs de l'habitat d'intérêt communautaire ; Ce n'est pas l'état d'irrégularisation du peuplement qui donne lieu à financement ; ce sont les actions nécessaires pour atteindre ou entretenir cet état qui sont financées. La gestion permettra de favoriser les semis et les tiges des essences caractéristiques de l'habitat (essences principales et secondaires) par l'apport de lumière au sol, de maintenir des arbustes de sous étages, des bouquets, un couvert herbacé diversifié (en espèces et en densité), d'augmenter la maturité du boisement (arbres matures, vieillissant, sénescents, ...). Il faudra privilégier, dans la mesure du possible, la sélection des essences caractéristiques de l'habitat par régénération spontanée, plutôt que de recourir à une opération de regarni. Pour la mise en œuvre d'une telle conduite du peuplement, les travaux accompagnant le renouvellement du peuplement pourront être soutenus financièrement, tel l'élagage, le débardage, le débroussaillage, .		



Poursuite de l'animation

- Marché d'animation 2019-2020
- Lancement d'un nouveau marché d'animation pour la période 2021-2023
- Principales actions prévues :
 - ✓ Mise en œuvre et suivis des mesures de gestion
 - ✓ Communication
 - ✓ Soutien à l'articulation des politiques publiques
 - ✓ Connaissance
 - ✓ Assistance aux animateurs locaux



Poursuite de l'animation

- Mise en œuvre et suivis des mesures de gestion
 - ✓ Possibilité de déposer des contrats Natura 2000 jusque fin 2021
 - ✓ Poursuite de la mise en place de contrats ilots de senescence en cours (Forets communales de Bussy-la-Pesle (21) et de Pouilly-en-Auxois)
 - ✓ Contrat de mise en défens d'une carrière à Saint-Bris-le-Vineux (89)
 - ✓ Potentiel contrat d'irrégularisation des peuplements à Blaisy-Bas (21)
 - ✓ Démarchage en cours pour d'autres contrats ou actions



Poursuite de l'animation

- Communication
 - ✓ Poursuite des animations grand public, nuit de la Chauve-souris avec des formats à adapter au contexte sanitaire
 - ✓ Alimentation du site internet
 - ✓ Communication avec les usagers
 - ✓ Article de presse



Poursuite de l'animation

- Soutien à l'articulation des politiques publiques
 - ✓ Poursuite de l'accompagnement sur les évaluations d'incidence
 - ✓ Poursuite du suivi de la mise en place d'Arrêté Préfectoraux de Protection de Biotope au sein du périmètre Natura 2000, notamment sur le département de l'Yonne et en Côte d'Or
 - ✓ Suivi des autres politiques publiques pouvant s'opérer sur les entités



Poursuite de l'animation

- **Connaissance**
 - ✓ Poursuite des suivis des principaux gîtes et cavités à chauves-souris au sein des entités Natura 2000 : actualisation des connaissances, suivis des populations...
 - ✓ Poursuite du travail de l'analyse statistique des données issues de comptage (réflexion sur les suivis de sites)



Poursuite de l'animation

- Assistance aux animateurs locaux
 - ✓ Poursuite de l'assistance aux animateurs locaux sur les sollicitations en matière de mesures de gestion, connaissance
 - ✓ Centralisation des ressources disponibles (panneaux, cahier des charges,...)
 - ✓ Rencontre pour échanges sur le terrain



Merci de votre attention...

Contacts :

Hélène Gervais

helene.gervais@cen-bourgogne.fr ou 07 77 14 30 62

Alexandre Cartier

shna.cartier@orange.fr ou 03 86 78 79 38

Financeurs :

